Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz.

Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 34

Artikel: "L'autre qui est en nous" à la Biennale de Venise

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-734153

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweizer



Suisse

OFFIZIELLES ORGAN DES SCHWEIZ. LICHTSPIELTHEATER-VERBANDES, DEUTSCHE UND ITALIENISCHE SCHWEIZ

RÉDACTRICE EN CHEF Eva ELIE

DIRECTEUR : Jean HENNARD

Redaktionelle Mitarbeit : Sekretariat des S. L. V

Nº 34

DIRECTION, RÉDACTION, ADMINISTRATION :

TERREAUX 27 LAUSANNE

TÉLÉPHONE 24.480

Le numéro : 40 cent. Abonnement : 1 an, 6 Fr. Chèq. post. II 3673

Les abonnements partent du 1er janvier.

CETTE ANNÉE, PLUS QUE JAMAIS, **PROGRAMMEZ**

et vous aurez la meilleure sélection de films français

D. F. G., pour le Public comme pour l'Exploitant : la Marque de qualité

Wer lacht mit?

Ein Beitrag von neutraler Seite.

Der in Nr. 32 unter obiger Aufschrift erschienene Artikel hat das Gute für sich, Zustände und Tatsachen im schweize-rischen Kinogewerbe offen zur Diskussion gestellt zu haben. Der ironische Titel ist dabei Nebensache.

Die Entgegnung von Herrn G. Eberhardt ist von einer Schärfe, die deutlich erkennen lässt, dass innerhalb des Lichtspieltheaterverbandes eine gereizte Stimmung

Schuld an dieser Spannung ist wohl vor allem der allgemeine, schlechte Geschäftsgang. Schuld daran ist aber auch die ungenügende berufsmässige und kaufmännische Aufklärung der Mitglieder des Verbandes. Es wird auch sehr wenig getan, um die standesmässige Würde hoch zu halten. Wie viele Kinobesitzer verstehen heute techviete Kinobesitzer verstenen neute tech-nisch und kaufmännisch ihr Gewerbe å fond? Gar mancher kam zu einem Kino-ohne sich je vorher Rechenschaft darüber gegeben zu haben was alles dazu gehört, an finanziellen Mitteln und beruflichem

Konnen.

Es dürfte nicht verwundern, dass solche
Fachleute aus einer leicht verständlichen Unsicherheit heraus wenig befähigt
sind, ihre geschäftlichen Möglichkeiten
abzuschätzen und Disziplin zu halten, das hat nicht dazu beigetragen, das Ansehen des Kinogewerbes zu erhöhen. Hier vor allem hätte somit das Sekre-

Hier vor allem hatte somit das Sekretariat des Lichtspieltheaterverbandes vermehrte Arbeit leisten sollen durch unermüdliche Aufklärung, Bildung von Fachkursen, Vorträgen usf., wie dies auch Artikel 3 der Statuten verlangt.

Bei der Besetzung des Sekretärpostens bematte anseense Fachtens von ellem auf

Bei der Besetzung des Sekretärpostens kommt es unseres Erachtens vor allem auf den Charakter und die Tüchtigkeit der Person an. Die Frage, ob Jurist oder Fach-mann, erscheint uns weniger wichtig. Ist es ein Fachmann, wird er weitgehend mit einem juristischen Berater, ist es ein Ju-rist, wird er umgekehrt mit ein paar tüch-

tigen Fachleuten ständig zusammenarbeiten müssen. Wie mangelhaft gerade auch diese Zusammenarbeit ist, beweist ein techdiese Zusammenarden ist, deweist ein tech-nisch kommerzielles Problem der Kino-branche, dessen Lösung durch die Krise sich geradezu zu einer Lebensfrage für eine Unzahl von Kinotheatern zugespitzt

nat: Es handelt sich um die «Aufrechter-haltung» der Western-Verträge mit ihren grotesken Miet-, Kauf-, Service- und Kün-digungs-Bedingungen. In Anbetracht der digungs-Bedingungen. In Anderacht der Hochwertigkeit und Ebendürtigkeit der eu-ropäischen Tonfilmwiedergabeapparatur ist es Fachleuten unverständlich, wie ein Grossteil unserer Kinobesitzer solche Tri-bute an Amerika weiter entrichtet. Die Anhandnahme und Lösung solcher an den Lebensnerv der Kinobranche greifenden Probleme würde das Ansehen des Schwei-zerischen Lichtspieltheaterverbandes dermassen erhöhen, dass von selbst die Unduldsamkeit, das Misstrauen und die Intrigen schwinden würden. Das Nichtverstehenwollen würde sich nach und nach in eine verständige Zusammenarbeit ver-wandeln.

Wer macht mit!

Kunstpropaganda im Film

Zum ersten Mal wird gegenwärtig der Werbefilm in den Dienst einer selweizerischen Kunstausstellung gestellt. Die «Gesellschaft Schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten», die im Zürcher Kunsthaus in aussergewöhnlich grossem Rahmen eine Gesamtausstellung durchführt, hat durch die Central Film A.-G, einen kurzen, aber recht geschickt ausgedachten Werbefilm herstellen lassen, der nun abwechselnd in den Kinos von Zürich auf diese Jubiläumsausstellung hinweisen soll. Der Film bringt Bilder von der Vorbereitung und von der Eröffnung der Ausstellung und schildert den lebhaften Besucherverhehr in einem der 42 Ausstellungsräume. Es ist sehr gut denkbar, dass durch ähnliche Filmreportagen bei der Eröffnung von Museumsneubauten oder grossen Ausstellungen eine aktive Propaganda für das Kunstleben bewirkt werden kann. Auch liessen sich filmische Hinweise auf das aktuelle Schaffen unserer Architekten, Bildhauer, Maler und Graphiker recht gut für eine lebendige Kunstpropaganda verwenden.

Lettre ouverte à M. Jean Fayard

Par votre dernier article dans «Candide» (numéro du 15 août 1935), ne levez-vous pas l'étendard de la révolte du public contre les films

dudines: Et pourtant... Vous admettez les livres tra-duits; «Tannhäuser» chanté en français, la «Tos-ca» germanisée; Foujita peignant un paysage latin; Harry Baur incarnant Jean Valjean, etc.,

ca > germanisée ; Foujita peignant un paysage latin ; Harry Baur incarnant Jean Valjean, etc., etc.

Traduire n'est pas toujours trahir; c'est parfois aussi embellir! Vous connaissez ce peintre qui, voulant enfanter la beauté. l'empruntait à divers modèles féminins, l'un posant pour les jambes, l'autre pour les seins, celui-ci pour l'ovale du visage, celui-là pour les yeux, est autre encore pour la bouche, les cheveux et., le reste, Alors, et semblable en cela au poète Sully Prudionme, je rève... Je rêve à la beauté américaine qui ne nasillera plus, mais dont la bouche dissera, comme dans le conte de fée, crouler des cascades de perles, des perles? de jolis mots français, aux sonorités claires et harmonicuses. Je rève d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique. Je rève d'un Maurice Chevallier qui chanterait bien, Je rève de la voix de Ninon Vallin dans un jeune corps de vingt ans. Jé rève... Mais, j'y songe, le doublage ne réalise-t-il pas ce rève? N'aije pas entendu, par exemple, une de nos artistes genevoises, transmigrée à Paris, et prêtant sa diction impeccable, ses intonations justes, le charms d'une voix bien timbrée, à maintes vedettes d'Hollywood? (Dernièrement, doublant Barbara Stanwyck, qui certainement gagnait en séduction personnelle par cet apport d'un français musical, substitué à des sons nasillés!...)

Je dois ajouter que certains films, historiques entre autres, ne devraient pas être tournés, parce que c'est une hérésie d'entendre telle pseudo-reine de l'antiquité s'exprimant en américain, en anglais, en français ou en allemand!... Mais un film psychologique, aux sentiments humains, éternels! peut être traduit, doublé, parce que sans race et sans nationalité.

Ne croyez-vous pas, Monsieur, que votre < veters exement des reventions?

et sans nationalité.

Ne croyez-vous pas, Monsieur, que votre « ve-to » comporte des exceptions ?

On trouvera ci-dessous une « Réponse aux défenseurs du doublage», par M. Jean Fayard (nu-méro du 5 septembre de «Candide»).

Réponse aux défenseurs de « doublage »

Mon article sur le «doublage» m'a valu des lettres nombreuses. Quelques lecteurs de provinemploient un argument assez juste lorsqu'ils

disente:

Mais alors, si nous n'avons plus de films doublés, nous sommes condamnés à ne plus voir de films étrangers. Or, nous préférons encore voir les «Lanciers du Bengale» doublé que la

voir les «Lanciers du Bengale» doublé que la «Margoton du bataillon». Nous sommes entièrement d'accord. Mais si je préconise la résistance au dialogue superposé, ce n'est nullement en vue d'un boycottage des films étrangers. Il s'agirait de contraindre les distributeurs et les directeurs de salles montrer au publie les bons films étrangers en version originale... ou du moins, à une certaine partie du publie. La province ne peut-elle pas accepter, comme Paris, quelques films parlan une langue étrangère ? Je suis persuadé que là est la vérité, et le succès de «Symphonie inachevée», non doublé, à Nice et à Lyon, par exemple, senble me donner raison.

semble me donner raison.

Une lectrice intervient pour défendre le droit

à la traduction, «qui n'est pas toujours néces-sairement une trahison». Soit, mais le doublage n'est pas seulement une traduction. Il se com-plique d'un subterfuge désagréable qui constitue exactement une trahison.

vous me dites encore que vous préférez entendre « Viva Villa » en l'ançais que subir l'accent américain de Wallace Beery. Pardon. De deux choses l'une, ou vous appréciez cet acteur, ou vous ne l'appréciez pas. Si vous l'admirez, il devient fort arbitraire de lui supprimer le droit à la parole. Que diriez-vous d'un critique qui déclarerait : « J'aime bien Gaby Morlay, mais pas quand elle parle»? Le langage fait partie intégrante du jeu d'un acteur et il est impossible de le dissocier en deux éléments.

Pour moi, la question reste simple. Il faut que le public, par sa résistance au doublage, obtienne les versions, originales. Et ce n'est pas une nouvelle expérience comme celle du Paramount avec « Brigade spéciale » qui nous fera changer d'opinion.

Comme on peut le constater, et hormis un point, M. Jean Fayard passe sous silence quantité d'objections et d'interrogations, par nous soule-vées et posées.

d'objections et d'interrogations, par nous soulevées et posées.

En regard, le critique de « Candide » suggère et souhaite que l'on présente les « bons films étrangers en version originale ». Excellente idée qui, tant à Genève qu'à Lausanne, avec le Studio 10 aux succès ininterrompus, prouve qu'en s'adressant à un public sélectionné, international (comme c'est le cas particulièrement à Genève), on peut intéresser, captiver, enthousiasmer! une partie de la population avec des œuvres étrangères, cependant sous-titrées dans la langue usuelle du pays (ce qui constitue ni plus ni moins une traduction). Mais je reste persuadée que le 90 % de la clientèle cinéphile préfère les films doublés. Pourquoi donc risquer d'éloigner peut-être définitièvement cette importante majorité en ne satisfaisant pas à son légitime désir ?! I reste bien entendu que la synchronisation doit être, autant qu'il est possible, parfaite et les mots prononcés en « doublage » non dépourvus de tout sens dans un seul but d'adaptation labiale.

«L'autre qui est en nous» à la Biennale de Venise

Les, grands films de la production la plus ré-cente et dans leur langue d'origine d'Europe, Amérique et Asie viennent de passer à la Bien-nale de Venise.

Tous les pays ont envoyé un ou deux de leurs films qu'ils jugent les meilleurs de leur produc-

L'événement cinématographique de la Biennale

L'evenement cinematographique de la Biennaie a été certainement un film réalisé à Vienne d'après le roman suisse de Léo Lapaire: «L'autre qui est en nous...» (Le masque éternel).

Ce film sort entièrement des sentiers battus par le problème qu'il pose et qui met en face deux générations de médecins; la vieille école et la nouvelle.

Cette réalisation a été à tous points de vue très admirée par le jury de la Biennale. Les protagonistes de ce film sont Peter Peter-sen, le professeur de «Mascarade», et Olga Tschechowa.

Le public parisien, comme le public suisse, pourra bientôt voir ce nouveau film et nous ne doutons pas qu'il accueille de la même façon en-thousiaste que le public vénitien cette nouvelle

C. CONRADTY'S KINO-KOHIEN ,, NORIS-HS"

